Déclaration environnementale produit

selon ISO 14025 et EN 15804

wiesner hager concept

Siège pour collectivités selon EN 16139, EN 1022 et EN 1728

point Siège luge avec accoudoirs

CRITERION 1: ISO 14025 TYPE III
CRITERION 2: BASED ON ISO 14040
CRITERION 3: BASED ON ISO 14044

TÜV AUSTRIA
CERTIFIED ENVIRONMENTAL DECLARATION
CERTIFICATE NO. TA220121634
TÜV AUSTRIA GMBH

Design: M. Ballendat

Déclaration environnementale produit

EPD

Environmental Product Declaration

Wiesner-Hager Möbel S.A.R.L Linzer Straße 22 A-4950 Altheim Tel. 0043 7723 460-0 http://www.wiesner-hager.com	**Producteur Déclarant**
TA 22012 1634 6240-101 03297740640	**Numéro de l'EPD**
6240-101 point point Siège luge avec accoudoirs	**Produit déclaré**
Cette déclaration a été dressée selon les règles de l' ISO 14025 et EN 15804. Elle décrit la performance environnementale du produit illustré ci-dessus et facilite une évaluation comparative des produits semblables.	**Objectif**
Le fond de cette déclaration est basé sur les résultats du bilan écologique, dressé selon les règles conformes à l'EN ISO 14040/44 de l'exercice 2023/24. Les données génériques utilisées proviennent des banques de données accréditées de l'inventaire écologique et des déclarations environnementales produits actuelles du type III concernant les produits semi-fabriqués du déclarant et étaient recueillies selon la méthode CML. https://www.wiesner-hager.com/fr/a-propos-de-nous/durabilite/bilan-ecologique/	**Origine de données**
Le procédé pour l'établissement de ces déclarations environnementales produits a été audité par le TÜV Austria GmbH le 14.09.2023	**Audit**
Dipl.-Ing. Dr. Jürgen Hain, TÜV Austria GmbH , Wien	**Auditeur**
Le TÜV Austria GmbH atteste par le certificat TA 22012 1634 du 26.09.2023 la conformité aux règles pour l'établissement des EPD type III. Download certificat	**Certification**
Le certificat sera valide jusqu'au 30.09.2026. Des évaluations annuelles garantiront le respect des conditions.	**Validité**
Andreas Hajek, Dipl.-Ing., responsable de la protection de l'environnement	**Délivré par**
24. Septembre 2025	**Date de délivrance**

Objet

Cette déclaration inclut
- Illustrations des produits, descriptions et normes
- Indications pour le cadre de recherches du bilan écologique
- Caractéristiques spécifiques du produit
- Indicateurs de l'analyse de cycle de vie et potentiels de l'effet environnemental
- Indications pour la composition des matériaux d'un produit
- Certificats de matériaux
- Indication pour le recyclage à la fin de vie d'un produit

Cadre d'analyse

Le bilan écologique du produit déclaré inclut le cycle de vie, de la récupération des matières premières à l'évacuation, tous transports inclus. On considère que la phase d'utilisation d'un produit durera 15 ans. La finition solide et la qualité de produit garantissent, sous réserve d'une utilisation conforme aux dispositions, une phase sans réparations. L'utilisation même du produit, ne générant sur l'environnement qu'un effet insignifiant, n'est pas prise en compte dans l'estimation (critère d'exclusion). Lors de l'évacuation on prévoit le triage des déchets en matériaux recyclables et déchets non recyclables. Les matériaux recyclables seront amenés à un processus de recyclage, les déchets non recyclables seront évacués dans une usine d'incinération des déchets. Les processus d'exploitation et d'évacuation sont soumis aux standard européens. Les distances de transport correspondent aux distances réelles aux fournisseurs en amont et aux entreprises sous-traitantes. Pour le produit présent, la distance entre le producteur et le consommateur s'élève à 1000 km. La distance moyenne entre le consommateur et l'usine de traitement des déchets la plus proche est fixée à 50 km.

Limites du système

La Norme Européenne 15804 énumère les règles fondamentales afin d'établir des déclarations environnementales produits concernant des matériaux de construction. Si les meubles ne jouent aucun rôle lors de la certification de durabilité des bâtiments, on essaie pourtant de leur étendre la haute transparence de cette norme, si cela paraît justifié. Dans cette déclaration on prend en compte les phases suivantes de la durée de vie:

Phase	Désignation	pertinant
A1	Préparation / Transformation des matières premières	oui
A2	Transport au producteur des produits semi-fabriqués	oui
A3	Fabrication des produits semi- fabriqués	oui
A4	Transport au chantier	non
A4	Transport du produit au consommateur final *)	oui
A5	Fabrication du produit **)	oui
B1	Utilisation du produit ***)	non
B2	Maintenance	non
B3	Réparation	non
B4	Rechange	non
B5	Renouvellement	non
B6	Consommation en énergie pour l'équipement technique du bâti	non
B7	Consommation en eau pour l'équipement technique du bâtimer	non
C1	Démolition, démontage	non
C2	Transport	oui
C3	Traitement des déchets	oui
C4	Décharge	oui
D	Potentiel de recyclage	oui

*) Le module A4 de la Norme EN 15804 décrit le transport au chantier. Dans cette déclaration il représente le transport du meuble au consommateur final.

**) Le module A5 de la Norme EN 15804 décrit l'installation du matériau de construction dans le bâtiment. Dans notre cas le module représente la production du meuble à l'usine.

***) L'utilisation de nos meubles ne cause aucun impact environnemental.

Les données du bilan écologique se réfèrent au cycle de vie entier du produit, de l'extraction des matières premières jusqu'à l'évacuation d'*une* pièce du produit en supposant une durée de vie de 15 ans. La division des indicateurs d'effet et du poids du produit permet même une déclaration spécifique relative à la masse.	**L'unité fonctionnelle**
Siège pour collectivités selon EN 16139, EN 1022 et EN 1728	**Domaine d'utilisation**
6240-101 point point Siège luge avec accoudoirs, assise avec revêtement tissu, dossier en maille tendue noire	**Désignation de produit**
Grâce au rembourrage de haute qualité, la forme ergonomique de l'assise et du dossier et la flexibilité du piètement, le siège luge de la famille point est le siège idéal en tant que siège visiteur pour les bureaux, mais également pour les espaces de communication. L'empilage fait de point le siège parfait pour une utilisation dans les salles de conférence et les salles polyvalentes.	**Description de produit**
revêtement 1 tissu S3140 noir uni; coloris métal 55 gris élox; équipement du piètement patins en matière synthétique	**Finition de produit**

Indicateurs environnementaux

Indicateurs des impacts sur l'environnement		Effet de serre GWP	Diminution de l'ozone ODP	Acidifi-cation AP	Eutrophi-sation NP	Smog d' été POCP	Ressources abiotiques ADPE
		CO2 eq.	CCl3F eq.	SO2 eq.	PO4-3 eq.	C2H4 eq.	Sb eq.
Phase de vie		(kg)	(mg)	(g)	(g)	(g)	(g)
Matériaux bruts	A1-A3	33,07	0,01	9,40	75,40	8,03	1,32
Transports	A4	0,55	0,00	-0,41	1,24	0,30	0,00
Production interne	A5	8,68	0,00	2,39	28,05	4,19	0,00
Travail externe	A5	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00	0,00
Transport au client	A4	0,83	0,00	-0,63	1,90	0,45	0,00
Evacuation	C2-C4	3,01	0,00	-0,02	0,50	0,11	0,00
Potentiel de recyclage	D	-18,13	-0,20	-4,66	-43,49	-3,34	0,00
Total		**28,01**	**-0,19**	**6,09**	**63,59**	**9,74**	**1,33**

Utilisation des ressources		Combustibles fossiles et abiotiques	Energie primaire renouvelable		Energie primaire fossile		Utilisation matières secondaires
			Source d'energie	Utilisation matérielle	Source d'énergie	Utilisation matérielle	
		ADPF	PERE	PERM	PENRE	PENRM	SM
Phase de vie		(MJ)	(MJ)	(MJ)	(MJ)	(MJ)	(kg)
Matériaux bruts	A1-A3	417,83	88,93	21,57	399,09	46,14	1,77
Transports	A4	7,28	0,44	0,00	7,31	0,00	0,00
Production interne	A5	111,35	59,12	-0,06	111,50	-0,01	0,00
Travail externe	A5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Transport au client	A4	11,14	0,67	0,00	11,17	0,00	0,00
Evacuation	C2-C4	1,15	0,19	-20,13	42,17	-42,27	0,00
Potentiel de recyclage	D	-159,69	8,79	0,00	-168,94	0,00	0,00
Total		**389,06**	**158,14**	**1,38**	**402,30**	**3,86**	**1,77**

Utilisation des ressources / déchets		Combustibles secondaires		Utilisation des ressources en eau douce	Déchets		
		renouvelable	fossil		Gestion dangereux	non dangereux	radioactif
		(RSF)	(NRSF)	FW	(HWD)	(NHWD)	(RWD)
Phase de vie		(MJ)	(MJ)	(m³)	(kg)	(kg)	(kg)
Matériaux bruts	A1-A3	0,00	0,00	0,11	0,00	1,66	0,01
Transports	A4	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Production interne	A5	0,00	0,00	0,09	0,00	0,10	0,00
Travail externe	A5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Transport au client	A4	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Evacuation	C2-C4	0,00	0,00	0,00	0,00	0,79	0,00
Potentiel de recyclage	D	10,93	0,00	-0,04	0,00	-1,14	-0,01
Total		**10,93**	**0,00**	**0,16**	**0,00**	**1,41**	**0,01**

Analyse des dominances des impacts environnementaux

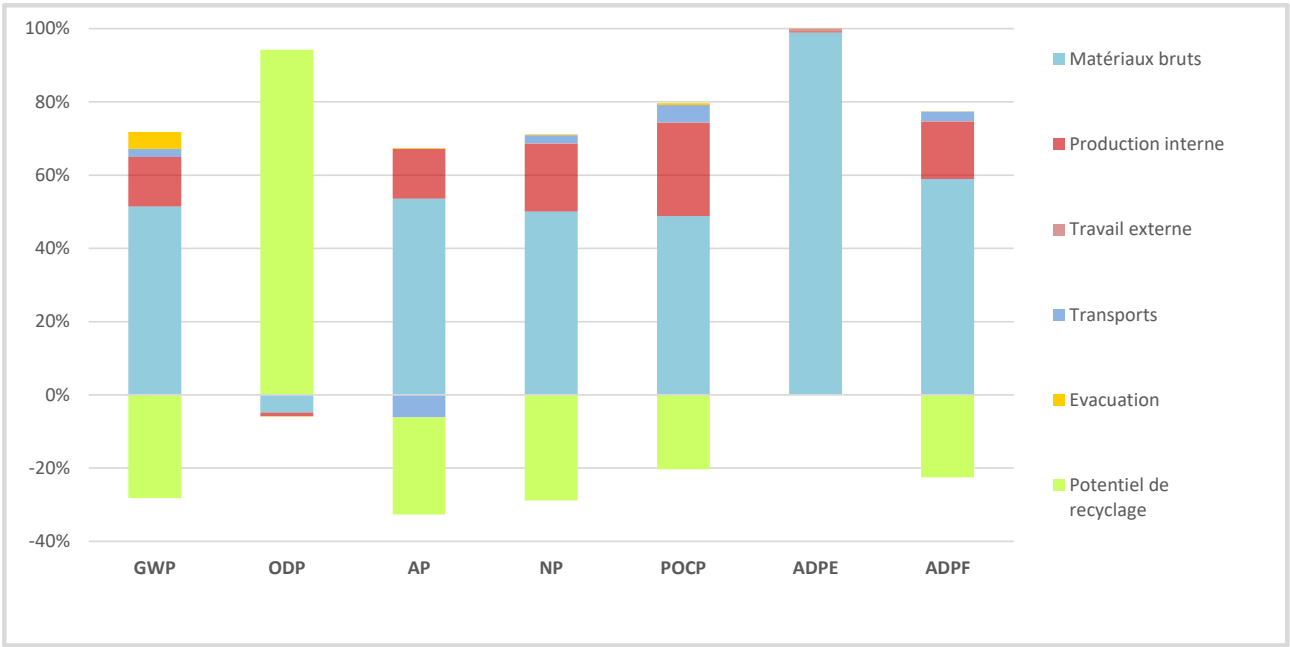

Matières utilisées			Recyclabilité			
Matières	**Poids**	**Taux**	**matériel**	**energétique**	**Déchet**	**[ ]**
Acier	7,691	70,0%	7,537	0,000	0,154	kg
Aluminium	0,495	4,5%	0,485	0,000	0,010	kg
Autres métaux						
Thermoplastes	0,495	4,5%	0,033	0,413	0,050	kg
Duromères						
Elastomères	0,795	7,2%	0,000	0,750	0,045	kg
Stratifiés						
Bois composites						
Bois massif						
Matériau dérivé du bois	1,400	12,7%	0,000	1,389	0,011	kg
Papiers et cartonnages	0,001	0,0%	0,001	0,000	0,000	kg
Cuir						
Autres mat. prem. régénératives						
Verre						
Autres matériaux minéraux						
Coloris et colles	0,110	1,0%	0,000	0,098	0,012	kg
Produits chimiques						
Matières consommables						
Total	**10,988**	**100,0%**	**8,056**	**2,650**	**0,282**	**kg**

Matières utilisées

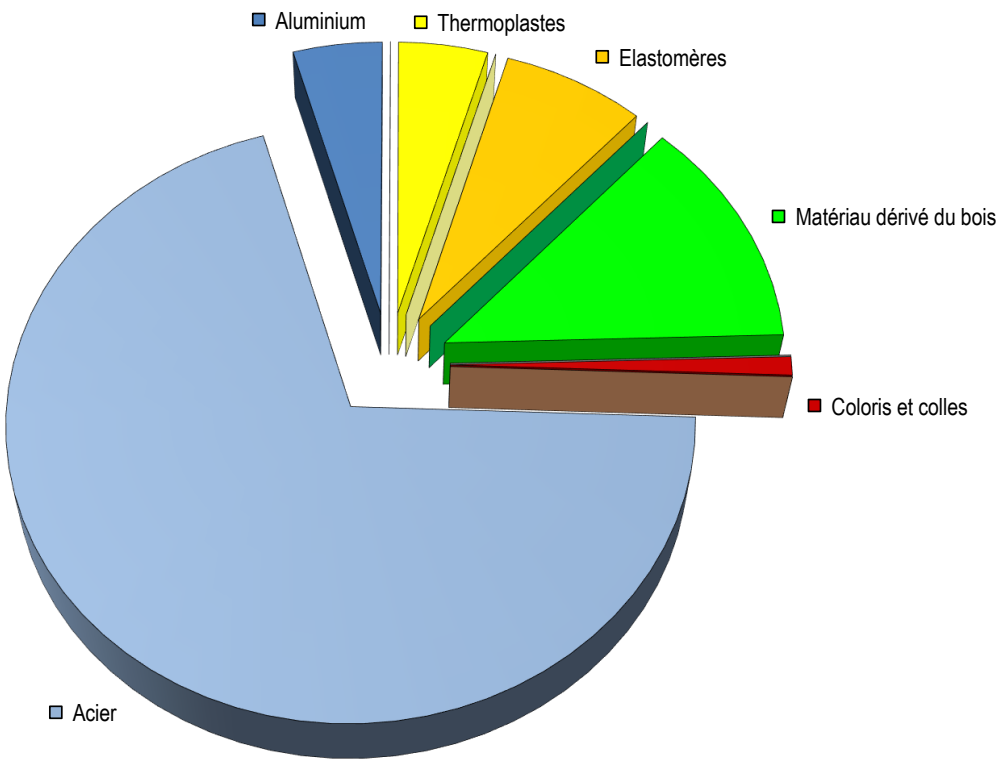

Le produit est composé à 33,8% des matériaux secondaires et à 12,8% des matières premières renouvelables.

Coloris et colles

Utilisation	Caractéristiques chimiques	Poids[1]	VOC[2]	Classement[3]
Colles pour bois	-	-	-	-
Colle à fusion	-	-	-	-
Colle pour textiles	Colle à fusion	0,05 kg	25,2%	oui
Colle d'assemblage	Colle cyanacrylate	0,0002 kg	3,0%	non
Teintures	-	-	-	-
Vernis à base d'eau	-	-	-	-
Poudre électrostat.	Poudre polyester pour revêtement	0,01 kg	0,0%	non
Poudre électrostat.	Poudre polyester pour revêtement	0,08 kg	0,0%	oui

Le produit ne contient pas de matières synthétiques halogénées (PVC).

[1] poids net
[2] avant traitement
[3] règlement (CE) n o 1272/2008

Certificats de matériaux

Les certificats suivants ont été établis pour les matières premières utilisées dans la fabrication des produits, et non pour les produits finis:
Contreplaqué moulé: FSC Standard - certificat SGS-COC-009712, licence FSC-C114473
Tissus pour meubles: Oeko-Tex Standard100 - certificat 073313.O, classe de produit II
Matériau pour rembou: Oeko-Tex Standard100 - certificat 12.0.03665, classe de produit I

Recyclabilité (EoL)

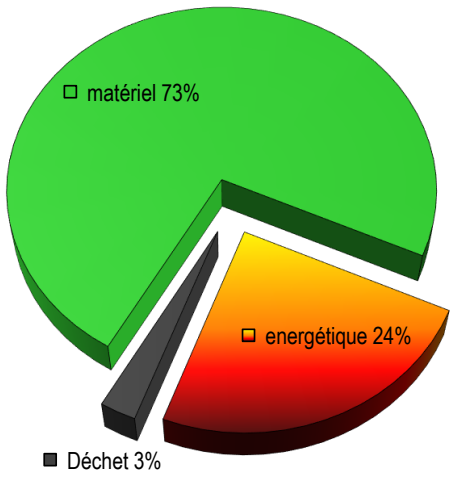

Le graphique démontre le quota moyen de la diversité des matériaux utilisés actuellement en Europe de l'Ouest.

Lors de l'exploitation thermique la quantité de chaleur dégagée est de 57 MJ. Ce qui correspond à une quantité de 1,6 litres de fioul domestique.

Les cendres qui se sont formées lors de la combustion seront transportées à la décharge.

Éditeur et droits des images

Wiesner-Hager Möbel GmbH
Linzer Straße 22
A- 4950 Altheim
Tel. +43 7723 460 0
eMail: altheim@wiesner-hager.com
www.wiesner-hager.com

Certification

TÜV Austria Cert GmbH
Krugerstraße 16
1015 Wien
Search product certificates

Conseil technique

Denkstatt GmbH
Environmental consulting
Hietzinger Hauptstraße 28
1130 Wien
https://denkstatt.eu/?lang=en